Le problème du Dopage : le sport est un jeu qui doit redevenir coopératif

Autor(en): **Ghelfi, Fabrice**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **35 (1998)**

Heft 1355

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1010202

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le sport est un jeu qui doit redevenir coopératif

Par Fabrice Ghelfi, économiste

Comment mettre la théorie des jeux au service d'un sport sain?

Les fins limiers de la police viennent d'arrêter deux suspects soupçonnés d'avoir réalisé récemment une attaque à main armée. Les enquêteurs les isolent, chacun dans une cellule. Puis les interrogatoires séparés commencent. Les policiers expliquent d'abord à chacun que les aveux constituent des preuves supplémentaires; ensuite, si l'un des deux suspects nie alors que l'autre avoue, le juge alourdira la peine du premier et allégera celle de l'autre; enfin, si les deux avouent la sentence sera nettement tempérée. Toutefois, si aucun ne parle et que les suspects se fassent implicitement confiance, seule la complicité pourra être retenue contre eux et la peine sera donc très légère.

Théorie des jeux

Ces quelques lignes illustrent une facette de la théorie des jeux. Cette théorie repose sur un outil mathématique développé à partir des années vingt qui permet de modéliser des situations où des acteurs sociaux prennent des décisions individuelles séparées mais qui ont un impact combiné sur eux.

Dans cet exemple, la stratégie choisie par les deux prisonniers va finalement les conduire à avouer tous les deux parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'assurer de la coopération de l'autre et à cause de l'attrait de la peine minimale. À l'inverse, s'ils avaient agi dans la confiance mutuelle, ils se seraient tus et vu infliger la peine minimale. En définitive, ces choix faits dans l'incertitude aboutissent à une solution qui ne correspond pas à un optimum.

Ce cadre d'analyse a été utilisé pour d'autres situations sociales ou politiques. À la réflexion, on pourrait aussi l'appliquer au dopage dans le cyclisme et dans l'ensemble du sport professionnel dont les performances sont très médiatisées. Ces sportifs d'élite se battent pour la victoire, contrairement au sport populaire qui correspond plutôt à une lutte contre soi-même, à une envie de progresser et de dépasser certaines limites personnelles. À partir du moment où le même et unique but – gagner – est visé par plusieurs individus (ou équipes) et que chacun est prêt à tous les sacrifices pour y arriver, l'égoïsme apparaît, la confiance disparaît et le recours aux moyens illicites devient une arme utilisable. Ce phénomène se renforce si la lutte contre les tricheurs est inefficace. On retombe dans la solution illustrée ci-avant par la théorie des jeux: chacun préférerait ne pas se doper parce que cela coûte cher ou à cause des risques pour la santé mais comme chacun ignore ce que font les adversaires, que la coopération est impossible et que la police est impuissante, la tentation de se servir de produits interdits est presque irrésistible.

Médecine et répression

Tous les partenaires concernés doivent prioritairement agir aujourd'hui pour restaurer la confiance indispensable qui permettra de quitter cet équilibre insatisfaisant. Parmi les voies à suivre, deux sont prioritaires; une touche à l'aspect médical et l'autre au volet répressif.

De nos jours, on ne se dope pas sans recourir à la science en général et à la médecine en particulier. Dès lors, il est nécessaire que les actions et la lutte incluent les scientifiques. La compétition devient de moins en moins celle des sportives et des sportifs que celle des médecins qui tentent de créer artificiellement l'athlète idéal. Même s'ils savent qu'il ne sera jamais possible de transformer un âne en cheval de course, même s'ils font le serment de toujours agir sur un organisme malade pour le rétablir dans sa santé, quelques-uns d'entre eux agissent tels des apprentis sorciers sur des organismes en parfaite santé pour en faire des bêtes de course. Agissons rapidement sur ce maillon de la chaîne en interdisant toute pratique médicale à ces soi-disant thérapeutes et ce, avant que la recherche ne s'attaque au patrimoine génétique des sportifs.

Ensuite, la police du dopage doit devenir crédible. Investissons-y une partie des milliards brassés par l'industrie du sport. À l'instar d'autres activités humaines, la peur du flic constitue un des éléments essentiels pour restaurer la confiance. Il faut l'appuyer sur une législation appliquée dans l'ensemble des pays accueillant des manifestations sportives et qui permette à la justice, et non plus aux fédérations beaucoup trop impliquées, de condamner fermement les responsables et de suspendre les athlètes.

Un grand coup de balai mondial

Ce grand coup de balai mondial devra bien sûr concerner tous les intéressés. Et tant pis pour les quelques têtes qui rouleront. Au-delà des intérêts financiers, c'est l'éthique du sport qui compte. Je préfère voir des athlètes propres rouler à 40 km/h sur un vélo ou courir à 20 km/h qu'assister à une bagarre entre des tricheurs qui pédalent à 50 km/h ou qui piétinent le bitume à 25 km/h.

La théorie des jeux montre à son tour que des décisions doivent être prises pour que le sport quitte son équilibre non-coopératif et adopte une solution de type gagnant-gagnant.

Nous sommes nombreux à les attendre avec impatience. ■

IMPRESSUM
Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Claude Pahud (*cp*), Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (*ge*)
André Gavillet (*ag*)
Pierre Imhof (*pi*)
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Albert Tille (*at*)
Forum: Fabrice Ghelfi
Composition et maquette:
Claude Pahud, Géraldine Savary,
Jean-Luc Seylaz
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier
Administrateur délégué: Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens
Abonnement annuel: 85 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9